

# 2.

## **Descriptifs des modules destinés aux personnels des corps d'inspection stagiaires**

promotion 2024

année 2024-2025

## Module

### « Accueil académique spécifique aux personnels des corps d'inspection »

#### *Module obligatoire*

##### IEN 1<sup>er</sup> degré : accueil académique de pré rentrée et accompagnement à la prise de fonction

28 août 2024, 14h à 17h à la DSDEN du Val de Marne (salle 915) :

- Préparation de la rentrée dans la circonscription d'affectation avec Dasen, A-Dasen, SG départe mental : temps d'échanges et de mutualisation sur les problématiques de rentrée\*
- Boîte à outils, points d'actualité et régulation départementale. Rencontre et temps de travail avec les tuteurs (si identifiés)

##### Accompagnement départemental de la prise de fonction des IEN du 1er degré : entre la rentrée et le 30 septembre 2024

- **77** : entre la rentrée et le 30 septembre 2024, DSDEN 77 (salle à préciser)
- **93** : 23 août 2024, de 9h à 12 h et 12 septembre 2024, de 13h30 à 16h30, DSDEN 93 (salle Magellan)
- **94** : 26 septembre 2024, de 14h à 17h, DSDEN, salle 915

##### Inspecteurs du 2<sup>d</sup> degré : accueil académique de pré-remise et accompagnement à la prise de fonction :

Accueil par les doyens et les coordonnateurs de discipline en vue de la préparation de la rentrée, rencontre et temps de travail avec les tuteurs (si identifiés).

- IEN ET-EG et IEN IO : 28 août 2024, de 14h à 17h en salle 422 du bâtiment B du rectorat
- IA-IPR : 5 septembre 2024, de 13h30 à 16h30 en salle 877 du bâtiment B du rectorat

## Module

### « Les applications informatiques liées au contexte académique d'exercice »

(Personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré)

#### *Module facultatif*

##### Compétence ciblée

Maîtrise de l'environnement informatique et numérique lié au contexte académique d'exercice.

##### Objectif pédagogique visé

Connaître et utiliser les applications liées au contexte d'exercice de la fonction et des missions de l'inspecteur du 2<sup>d</sup> degré.

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

Présentation des applications (conditions d'accès, usages, objectifs) et manipulation.

##### Modalités pédagogiques retenues

Mises en situation.

Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré, promotion 2024

Format : académique

Durée : 3h (IA IPR) ; 6h (IEN 2<sup>d</sup> degré)

##### Responsables opérationnels :

- IEN 2<sup>d</sup> degré : Vincent L'Hopital, IEN ET-EG
- IA-IPR : Alexandra Degraeve

Date : 13 septembre 2024

Horaire : 9h - 12h pour les IA-IPR ; 9h à 17h pour les IEN 2<sup>d</sup> degré

##### Lieux :

- **IA IPR** : salle 877 bâtiment B du rectorat de l'académie de Créteil
- **IEN 2<sup>d</sup> degré** : Lycée Professionnel Arthur Rimbaud 112 Avenue Jean Jaurès, 93120 La Courneuve

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « Présentation académique des outils de pilotage de la circonscription (données/indicateurs spécifiques du 1er degré et applications dédiées) »

(Personnels d'inspection du 1er degré)

#### *Module facultatif*

##### Compétence ciblée

Maîtrise de l'environnement informatique et numérique de pilotage de la circonscription.

##### Objectifs pédagogiques visés

Connaître et utiliser les applicatifs liés au contexte d'exercice de la fonction et des missions de l'IEN 1<sup>er</sup> degré.

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- Outils de partage et d'échanges
- Outil national type « APAE 1<sup>er</sup> degré »
- Tableau de bord de circonscription
- Présentation des applications d'enquêtes et de pilotage (Onde, AFFELNET, DECIBEL, ETIC 1er degré etc.)

##### Modalités pédagogiques retenues

Apports et mises en situation.

Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 1er degré, promotion 2024

Format : académique

Durée : 3h

Responsable opérationnel : à préciser

Date : 30 septembre 2024

Horaire : 9h - 12h

Lieu : Lab de la DANE (7<sup>ème</sup> étage du bâtiment B du Rectorat de l'académie de Créteil)

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

# « Groupe d'analyse de pratiques professionnelles (GAPP) »

(Personnels d'inspection des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés)

### Module facultatif

#### Objectifs pédagogiques visés

À partir des situations professionnelles concrètes apportées par les participants, il s'agit d'aider ceux-ci individuellement et collectivement à prendre de la distance par rapport à leurs missions ; de questionner la complexité des situations auxquelles ils sont confrontés et de faire évoluer leur façon d'analyser les situations.

Ce stage vise à l'enrichissement des pratiques et au questionnement de les situations - problèmes vécues dans le cadre professionnel.

#### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- Exposé d'une situation
- Exploration de la situation
- Partage de perceptions, analyses, hypothèses
- Retour de l'exposant et mise en perspectives métacognitive

#### Modalités pédagogiques retenues

Temps d'échange, de réflexion et de partage sur la séquence de travail, les apprentissages individuels et collectifs.

Ce module, composé de 5 demi-journées, repose sur un cadre déontologique strict et sur la confiance construite dans le groupe. Il nécessite une assiduité et la présence de tous à chaque séance.

Pour en savoir plus : <https://youtu.be/KVtKt7KDN4g>

Une visio de présentation des GAPP est proposée le 26 septembre 2024, de 17h à 18h.

**Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection des 1er et 2d degrés, promotion 2024**

**Format :** académique

**Durée :** 15h

**Responsables opérationnels :** Jean-Michel Girone et Bénédicte Hare (binôme de formateurs)

**Dates :** 1<sup>ère</sup> date : 7 novembre 2024 (les 4 autres séances seront définies en lien avec les participants de chacun des groupes.)

**Horaires :** 9h à 12h

**Lieu :** rectorat (salle à préciser)

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « Présentation des procédures de gestion de la carte scolaire »

(Personnels d'inspection du 1<sup>er</sup> degré)

#### *Module départemental facultatif*

##### Compétence ciblée

Maîtrise des composantes techniques, réglementaires et stratégiques des domaines de compétences partagés avec les collectivités locales tout en intégrant les instructions de l'autorité départementale.

##### Objectifs pédagogiques visés

- Situer le périmètre de compétence de l'IEN comme celui des différents acteurs pour adopter un positionnement juste, et proposer des réponses pertinentes
- Comprendre les enjeux politiques, territoriaux, éducatifs de la gestion de la carte scolaire
- Savoir communiquer sur les arbitrages arrêtés
- Développer les « gestes » et connaissances plus techniques et opérationnels de cette gestion

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- Le rôle de l'IEN 1<sup>er</sup> degré dans le contrôle et l'accompagnement de l'évolution de la carte scolaire
- Ce qui est attendu de lui, les points de vigilance à intégrer, les aspects « gestionnaires » et les stratégies de communication, la coopération avec les services et l'autorité départementaux

##### Modalités pédagogiques retenues

- Apport d'informations de cadrage
- Études de cas à partir de la réalité des circonscriptions de chaque stagiaire

##### Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 1er degré, promotion 2024

Format : départemental

Durée : 3h

Responsables opérationnels : A-Dasen de chaque département

Période : novembre - décembre 2023

##### Dates, horaires et lieux :

- **77** : novembre 2024, de XXh à XXh, DSDEN du 77 (salle à préciser)
- **93** : 12 novembre 2024, de 9h à 12h, DSDEN du 93 (salle Magellan)
- **94** : 08 novembre 2024, de 9h à 12h, DSDEN du 94 (salle 915)

*Ces informations d'organisation (date et lieu) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « Le rôle de l'inspecteur du 2<sup>d</sup> degré dans l'accompagnement et l'évaluation des publics particuliers

### (contractuels, stagiaires...) + PPCR »

(Personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré)

#### Module facultatif

##### Compétence ciblée

Maîtrise des gestes professionnels composant l'inspection individuelle et l'accompagnement des personnels en position spécifique.

##### Objectifs pédagogiques visés

- Connaître le cadre institutionnel et réglementaire de l'inspection et du conseil individuel
- Mettre en place une démarche et des outils d'évaluation individuelle
- Conduire les inspections individuelles afin de mesurer l'efficacité de l'enseignement dispensé
- Conduire un entretien à visée d'explicitation
- Rédiger un rapport d'inspection qui rend objectivement compte de l'observation et de l'entretien conduits, donc du diagnostic partagé sur la pratique professionnelle évaluée
- Favoriser l'attitude réflexive du stagiaire sur la cohérence de l'enchaînement des différentes opérations constitutives de l'inspection

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- L'inspection et l'accompagnement des publics particuliers : personnels contractuels, visite de titularisation des stagiaires, personnels détachés, etc.
- Les invariants et les spécificités

##### Modalités pédagogiques retenues

Apports de cadrage et études de cas.

##### Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré, promotion 2024

Format : académique

Durée : 12h

##### Responsables opérationnels :

- IA-IPR Alexandra Degraeve Doyenne IA-IPR
- IEN du 2<sup>d</sup> degré : Ludovic Henon, IEN ET-EG
- IA-IPR EVS : Régis Astruc, IA IPR EVS

##### Dates :

J1 : 15 novembre 2024

J2 : 10 janvier 2025

##### Horaires :

9h – 12h : temps collectif (IEN 2<sup>nd</sup> degré, IA-IPR)

13h30-16h30 : temps spécifique (IA-IPR ; IA-IPR EVS ; IEN 2<sup>nd</sup> degré)

Lieu : Rectorat de l'académie de Créteil - Bâtiment B,

J1 : salle 940 (matin) et salles 940, bureau EVS, salle 937 (après-midi)

J2 : salle 940 (matin) et salles 938, bureau EVS, salle 937 (après-midi)

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « La stratégie managériale de l'IEN de circonscription »

(Personnels d'inspection du 1er degré)

#### Module facultatif

##### Compétence ciblée

Maîtrise des compétences psycho-sociales de prise de recul, de réflexivité sur son positionnement, son leadership et ses pratiques de communication (en émission comme en réception).

##### Objectifs pédagogiques visés

- Développer les pratiques d'évaluation des personnels en situations particulières (hors cadre PPCR) et des unités éducatives
- Savoir installer un cadre de fonctionnement coopératif au sein de l'équipe de circonscription comme au sein du réseau des directeurs d'écoles
- Appréhender les leviers de la performance éducative collective de la circonscription (qu'est-ce que et à quoi tient « l'effet IEN » ?)

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- Le rôle de l'IEN 1<sup>er</sup> degré dans l'accompagnement et l'évaluation des publics en situations particulières (contractuels, stagiaires, CPC, directeurs d'écoles, etc.)
- L'évaluation des unités d'enseignement
- La relation de l'IEN avec son équipe de circonscription
- Les directeurs d'écoles : levier de conduite du changement ? En pratiquant quel type de coopération ?

##### Modalités pédagogiques retenues

- Apport d'informations de cadrage
- Étude de cas
- Mises en situation

Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 1er degré, promotion 2024

Format : académique

Durée : 9h

- Responsables opérationnels :  
J1 - Alexandre Tobaty, A-Dasen du 93
- J2 - Elisabeth Lorin, A-Dasen du 94

##### Dates et horaires :

- J1 – 19 novembre 2024 , 9h à 17h
- J2 – 17 décembre 2024 , 9h à 12h

##### Lieu :

- J1 - DSDEN du 93 (salle Magellan)
- J2 - DSDEN du 94, salle 915

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*



## Module

### « L'IEN, gestionnaire RH de sa circonscription »

(Personnels d'inspection du 1<sup>er</sup> degré)

#### *Module facultatif*

##### Compétence ciblée

- Savoir apprécier et mettre en œuvre sa contribution RH de circonscription au sein de - et en cohérence avec - la GRH départementale
- Conduire avec discernement (ou participer au) le dialogue social dans le contexte départemental.

##### Objectifs pédagogiques visés

- Connaître les dispositifs départementaux d'accompagnement des personnels et appréhender le périmètre de compétence des IEN de circonscription
- Circonscrire le cadre et acquérir les codes de la conduite du dialogue social au niveau de sa circonscription d'affectation comme au niveau départemental afin y situer le rôle de l'IEN 1<sup>er</sup> degré

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

Suivi des personnels au niveau départemental (CAPD, la prévention et le traitement de la difficulté professionnelle, l'accompagnement des contractuels, l'insuffisance professionnelle, le disciplinaire, la mobilité, etc.), les leviers RH mobilisables en circonscription et les attributions départementales spécifiques de l'IEN GRH.

##### Modalités pédagogiques retenues

- Alternance d'apports d'informations, de temps dialogués, d'études de cas
- Mise à disposition de ressources documentaires

**Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 1er degré, promotion 2024**

**Format :** académique

**Durée :** 3h

**Responsables opérationnels :** Jean-Michel Girone, IEN du 1<sup>er</sup> degré ; Elisabeth Lorin, A-Dasen du 94 ; Carole Dubarle, Secrétaire générale DSDEN

**Date :** 28 novembre 2024

**Horaires :** 9h à 12h

**Lieu :** DSDEN du 94, salle 915

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « La communication administrative de l'inspecteur »

(Personnels d'inspection des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés)

#### *Module facultatif*

##### Compétence ciblée

Connaître les cadres, les codes institutionnels et réglementaires régissant la communication écrite en interne comme à l'extérieur (relations partenariales avec les collectivités, usagers et partenaires, etc.).

##### Objectif pédagogique visé

Connaître les codes rédactionnels en vigueur et savoir en adapter l'usage aux destinataires des écrits à produire, à la stratégie de communication retenue, au canal ou support utilisé (imprimé, messagerie, etc.).

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

Approche des contraintes formelles attachées aux destinataires et aux problématiques.

##### Modalités pédagogiques retenues

Alternance d'apports de cadrage et de mises en situation d'écriture.

##### Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection des 1er et 2nd degrés, promotion 2024

**Format :** académique

**Durée :** 6h

##### Responsables opérationnels :

Vincent Bongrand, IA IPR EVS et Franck Moulhiac, IEN du 1<sup>er</sup> degré

**Date :** 06 décembre 2024

**Horaires :** 9h à 12h ensemble – de 14h à 17h deux groupes

**Lieu :** Bâtiment B du rectorat de l'académie de Créteil

- **De 9h à 12h :** salle A936 Bâtiment B du rectorat
- **De 14h à 17h :**

GR1 – L'ensemble des inspecteurs du 2<sup>d</sup> degré : salle A936 Bâtiment B du rectorat

GR2 – IEN 1<sup>er</sup> degré : salle A938 Bâtiment B du rectorat

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « La gestion des examens et concours »

(Personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré)

#### Module facultatif

##### Compétence ciblée

Maîtrise de la gestion des examens et concours dans son champ de spécialité.

##### Objectifs pédagogiques visés

- Identifier les acteurs et les tâches à mettre en œuvre selon les modes de validation, les niveaux, les filières, les disciplines et examens
- Comprendre l'implication de l'inspecteur dans les stratégies de pilotage
- Connaître les dispositifs de certification (ponctuel, CCF, UC, VAE)

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- Les tâches à réaliser et leur calendrier
- Le cadre administratif et réglementaire des examens
- Les modalités d'organisation et de pilotage
- La prévention du contentieux
- Les modes de validation et dispositifs de certification

##### Modalités pédagogiques retenues

Études de cas.

Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré, promotion 2024

Format : académique.

Durée : 6h

##### Responsables opérationnels :

- IA-IPR : Olivier Mondet, IA IPR
- IEN du 2<sup>d</sup> degré : Vincent L'Hopital, IEN ET-EG

##### Date :

- IEN 2<sup>d</sup> degré : 10 décembre 2024
- IA-IPR : 10 décembre 2024

Horaires : 9h à 17h

Lieu : Rectorat de l'académie de Créteil- Bâtiment B

- IEN du 2<sup>d</sup> degré : Lycée Clément Ader, 76 Rue Georges Clemenceau, 77220 Tournan-en-Brie
- IA-IPR : Rectorat Bâtiment B salle 516 (à confirmer)

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « DHG et TRM : travaux pratiques »

(Personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré)

#### *Module facultatif*

##### Compétences ciblées

- Comprendre les modalités techniques d'élaboration de la DHG et du TRM
- S'assurer dans le cadre du suivi des EPLE, de la conformité réglementaire et de la cohérence pédagogique de la ventilation des services

##### Objectif pédagogique visé

A partir des informations indispensables à l'élaboration d'un TRMD (projet pédagogique, ressources humaines, matérielles, horaires, structures, etc.), comprendre les principales étapes permettant sa construction, à partir d'une DHG.

##### Contenu de formation et situation professionnelle de référence

Etude de cas permettant l'élaboration d'un TRM.

##### Modalité pédagogique retenue

Mises en situation et temps dialogués autour des hypothèses d'élaboration du TRM à partir d'une même DHG.

Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré, promotion 2024

**Format :** académique

**Durée :** 3h

**Responsable opérationnel :** Charles Naïm, chef de division des établissements

**Date :** 22 janvier 2025

**Horaires :** 9h à 12h

**Lieu :** Rectorat de l'académie de Créteil - Bâtiment B - salle (à préciser)

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « Mettre en œuvre le contrôle pédagogique des formations en apprentissage »

(Personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré)

#### *Module facultatif*

##### Objectif pédagogique visé

Former les inspecteurs à leur mission de contrôle pédagogiques des formations par apprentissage.

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- Présentation du cadre législatif et réglementaire du contrôle pédagogique des formations par apprentissage
- Présentation de l'objet du contrôle
- Présentation de la procédure relative au déroulement du contrôle
- Présentation des suites à donner

##### Modalités pédagogiques retenues

Apports de connaissances, échanges, étude de cas.

##### Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 2<sup>d</sup> degré, promotion 2024

Format : académique

Durée : 3h

Responsable opérationnel : Axel Tarride

Date : à préciser

Horaires : à préciser

Lieu : Rectorat de l'académie de Créteil, Bâtiment B

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*

## Module

### « Les spécificités départementales dans la prise en charge et l'accompagnement des EBEP »

(Personnels d'inspection du 1<sup>er</sup> degré)

#### *Module facultatif*

##### Compétence ciblée

Savoir combiner l'accompagnement des individus et l'animation des équipes dans le management de projets à caractère pédagogique visant des adaptations spécifiques des dispositifs et des pratiques.

##### Objectifs pédagogiques visés

- Identifier et comprendre les cadres départementaux spécifiques du pilotage des dispositifs d'inclusion (acteurs, process et procédures)
- Mesurer le rôle de l'IEN 1er degré dans cette organisation départementale et dans les déclinaisons attendues en circonscriptions

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

Qui fait quoi, comment, dans quels cadres institutionnels et fonctionnels ? La stratégie départementale et son appropriation par l'IEN de circonscription.

##### Modalités pédagogiques retenues

Alternance de temps d'information, d'échanges et d'analyses.

##### Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection du 1er degré, promotion 2024

**Format :** départemental

**Durée :** 3h

**Responsables opérationnels :** A-Dasen de chaque département

**Période :** février 2024

##### Dates, horaires et lieux :

- 77 : février 2025, de XXh à XXh, DSDEN du 77 (salle à préciser)
- 93 : 6 février 2025, de 13h30 à 16h30, DSDEN du 93 (salle Magellan)
- 94 : 4 février 2025, de 14h à 17h, DSDEN du 94 (salle 915)

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFc.*

## Module

### « L'enquête administrative et le suivi des situations sensibles »

(Personnels d'inspection des 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés)

#### Module facultatif

##### Compétences ciblées

- Connaître les cadres, les périmètres et les codes institutionnels, juridiques, éthiques d'exercice des fonctions d'encadrement et mobiliser ces connaissances en situations
- Développer ses compétences psycho-sociales en apprenant à contrôler ses émotions, analyser ses pratiques, son positionnement et son leadership

##### Objectifs pédagogiques visés

Consolider la posture professionnelle des inspecteurs dans une situation requérant de nombreuses compétences attendues d'un cadre de l'éducation, tout particulièrement la :

- Définition d'objectifs dans un cadre défini par l'autorité supérieure
- Conduite d'entretiens impliquant à la fois une empathie très contrôlée et une neutralité distanciée
- Rédaction d'un rapport rigoureux, objectif, et juridiquement conforme

##### Contenus de formation et situations professionnelles de référence

- L'enquête administrative, concentré des gestes professionnels structurant le métier d'inspecteur : son objet, ses objectifs, sa méthodologie. Les points de vigilance déontologiques et éthiques.
- La commande, la préparation, la conduite des entretiens, la collecte des pièces, la rédaction du rapport, les suites possibles

##### Modalités pédagogiques retenues

Alternance de temps d'information, d'échanges et d'analyses de cas.

Type de formation et public visé : formation statutaire des personnels d'inspection des 1er et 2d degrés, promotion 2024

Format : académique

Durée : 3h

Responsable opérationnel : Régis Astruc, IA-IPR EVS

Date : 22 mai 2025

Horaires : 9h à 12h

Lieu : Rectorat de l'académie de Créteil (salle à préciser)

*Ces informations d'organisation (dates et lieux) sont susceptibles d'être modifiées.*

*Il est nécessaire de se référer à la maquette de formation transmise régulièrement par l'EAFC.*